

Canada
Gazette



Vol. 150, n° 36
Gazette
du Canada
Partie I

SATURDAY, SEPTEMBER 3, 2016

OTTAWA, LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016

The Gazette is published under the authority of the Statutory Instruments Act. It consists of three parts: Part I - Published every Saturday
Part II - Published January 14, 2015, and thereafter
Part III - Published as soon as is possible after royal assent

avis au lecteur
La Gazette du Canada est publiée conformément aux dispositions de la Loi sur les textes réglementaires. Elle est composée des trois parties suivantes:
Partie I - Textes devant être publiés dans la Gazette du Canada conformément aux exigences d'une loi fédérale ou d'un règlement fédéral et qui ne satisfont pas aux critères de la Partie II et de la Partie III - Publiée le samedi

In the past fifteen years...

a sequel to
«160 years of the
Canada Gazette»

Au cours des quinze dernières années...

suite du livre
« 160 ans de la
Gazette du Canada »

175
years

1841-2016

175
ans



Services publics et
Approvisionnement Canada

Public Services and
Procurement Canada

Canada

A word from the Director of the *Canada Gazette*

On October 2, 2016, the Canada Gazette Directorate (CGD) will celebrate the 175th anniversary of the *Canada Gazette*. This milestone provides a perfect opportunity to take stock. In the past 15 years, many aspects of the *Canada Gazette* production process have evolved, including technology, security and administration, to name a few.

The work environment at the CGD and the tools it uses daily have dramatically changed over the years, but the role of the *Canada Gazette* has stayed the same. The *Canada Gazette* remains the official newspaper of the Government of Canada and is an important tool the Government uses to inform and consult Canadians.

It is a privilege and an honour to work with such a dedicated group of professionals. These devoted employees ensure, week after week, that the *Canada Gazette* is published in a timely manner, that quality service is provided to clients and that the high service standards are met. Pursuant to specific Regulations, the *Canada Gazette* must be published on time, whether it is a small edition or a gigantic one.

Finally, I would like to emphasize the commitment of the CGD to continuously evolving and remaining abreast of current trends so that it may constantly strive for excellence, all the while fulfilling its mandate.

Lyne Tassé
Director
Canada Gazette Directorate

Un message de la directrice de la *Gazette du Canada*

Le 2 octobre 2016, la Direction de la Gazette du Canada (DGC) soulignera le 175^e anniversaire de la *Gazette du Canada*, et ce tournant semblait un moment idéal pour faire le point. Au cours des quinze dernières années, de nombreux aspects de la production de la *Gazette du Canada* ont en effet évolué, entre autres la technologie, la sécurité et l'administration, pour n'en nommer que quelques-uns.

L'environnement de travail de la DGC et les outils utilisés quotidiennement ont énormément changé au fil du temps, mais le rôle de la *Gazette du Canada* est resté le même. La *Gazette du Canada* demeure le journal officiel du gouvernement du Canada et un outil important du gouvernement pour informer et consulter les Canadiens.

C'est pour moi un privilège et un honneur de travailler avec un groupe aussi professionnel. C'est grâce à ces employés dévoués que, semaine après semaine, la *Gazette du Canada* est publiée à la date prévue et que le niveau de qualité et les normes de service demeurent supérieurs. Conformément à un règlement, la *Gazette du Canada* doit être publiée de façon ponctuelle, qu'il s'agisse d'une édition de petite taille ou de taille gargantuesque.

Enfin, j'aimerais souligner que la DGC s'engage à continuer d'évoluer et à demeurer à l'affût des tendances actuelles afin de faire constamment preuve d'excellence dans l'accomplissement de son mandat.

Lyne Tassé
Directrice
Direction de la Gazette du Canada

TECHNOLOGY

Technology has changed the way in which the *Canada Gazette* is produced and distributed. Most of the major changes have occurred in the past fifteen years.

In 2003, the PDF (Portable Document Format) version was given official status. As well, this same year, the "Current Consultations" Web page was launched; it provides a list of current proposed regulations for which Canadians are invited to submit their comments. The informatics world also witnessed the migration from ASCII (American Standard Code for Information Interchange) to HTML (HyperText Markup Language) which improved access to the *Canada Gazette*.

The RSS (Really Simple Syndication) feeds were added to the website in 2008. The feeds allow readers to receive updates on certain content published in the *Canada Gazette*. Currently, readers may subscribe to three different categories: Part I, Part II and Part III.

TECHNOLOGIE

La technologie a changé la façon dont la *Gazette du Canada* est produite et distribuée. La plupart des changements d'importance sont survenus au cours des quinze dernières années.

En 2003, la version PDF (format de document portable) a obtenu un statut officiel. De plus, cette même année, la page Web « Consultations en cours » a été lancée; elle dresse une liste à jour des règlements projetés pour lesquels les Canadiens sont invités à présenter leurs observations. Le monde de l'informatique a également assisté à la migration du code ASCII (code américain normalisé pour l'échange d'information) au format HTML (langage de balisage hypertexte), ce qui a amélioré l'accès à la *Gazette du Canada*.

Les fils RSS (Really Simple Syndication) ont été ajoutés au site Web en 2008. Les fils permettent aux lecteurs de recevoir des mises à jour concernant la *Gazette du Canada*. Actuellement, les lecteurs peuvent s'abonner à trois catégories différentes de fils RSS : la Partie I, la Partie II et la Partie III.

2003

Official status of
the PDF version

Statut officiel
du format PDF

2008

RSS feeds added

Ajout des fils RSS

With the client always in mind, the CGD improved the search engine on its website. Searches may now be performed by category or by format; these are just some of the improvements that have been made.

The CGD continues to evolve and remain abreast of current technology. A major project for the CGD in 2011 was the modernization of its publication tool which transitioned from MS Word to Adobe InDesign; another software, namely InCopy, and some plug-ins were also added to InDesign.

In July 2014, Public Works and Government Services Canada (now called Public Services and Procurement Canada) consolidated all of its information management and information technology responsibilities under the umbrella of a new entity known as the Chief Information Officer Branch. Thus, the responsibilities of the CGD's hardware, software, computer specialists and consultant contracts were transferred to this new group.

In addition, the CGD's work processes were greatly improved and the team of editors now perform on-screen editing, rather than editing on paper, with the new aforementioned software

En ayant toujours le client à l'esprit, la DGC a amélioré le moteur de recherche de son site Web. Il est maintenant possible d'effectuer des recherches par catégorie ou par format; ce ne sont là que quelques-unes des améliorations apportées.

La DGC continue d'évoluer et demeure au fait de la technologie. Un important projet pour la DGC en 2011 a été la modernisation de son outil de publication qui est passé de MS Word à Adobe InDesign; un autre logiciel, soit InCopy, et des plugiciels ont également été ajoutés à ce dernier.

En juillet 2014, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (maintenant connu sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada) a regroupé toutes ses fonctions de gestion de l'information et de la technologie de l'information sous la tutelle d'une nouvelle entité appelée la Direction générale du dirigeant principal de l'information. Ainsi, la responsabilité du matériel, des logiciels, des spécialistes en informatique et des contrats de consultants de la DGC dans ces domaines a été transférée à cette nouvelle entité.

En outre, les méthodes de travail au sein de la DGC ont été grandement améliorées, et l'équipe de réviseurs travaille désormais directement à l'écran au lieu d'effectuer la révision sur papier,

2011 2014

Modernization
of publication tools

Modernisation des
outils de publication

Creation of the
Chief Information
Officer Branch

Création de la
Direction générale
du dirigeant principal
de l'information

and plug-ins. Also the CGD wishes to put in place a workflow management system in order to increase its efficiency. As well, in the near future, the CGD will try to find new ways to allow clients to use templates for certain types of notices that could be completed and submitted electronically.

As well, the CGD implemented the electronic transmission of documents from certain private sector clients and some departments; it also anticipates implementing the electronic reception of all classified texts (whether Protected A, B, C or Secret). This project will take shape if the Chief Information Officer Branch and Shared Services can provide us with the service we require, i.e. a secret transmission system.

Finally, in collaboration with Library and Archives Canada (LAC), the majority of issues of the *Canada Gazette* published between 1841 and 1997 were digitized and are available for consultation on [LAC's website](#).

"As well, in the near future, the CGD will try to find new ways to allow clients to use templates for certain types of notices that could be completed and submitted electronically."

« En outre, dans un avenir rapproché, la DGC tentera de trouver des façons de permettre aux clients d'utiliser des gabarits pour certains types d'avis qui pourraient être remplis et présentés par voie électronique. »

et ce, avec les nouveaux logiciels et plugiciels susmentionnés. Par ailleurs, la DGC souhaite se doter d'un logiciel de gestion de la charge de travail en vue d'accroître davantage son efficacité. En outre, dans un avenir rapproché, la DGC tentera de trouver des façons de permettre aux clients d'utiliser des gabarits pour certains types d'avis qui pourraient être remplis et présentés par voie électronique.

Enfin, la DGC a mis en œuvre la transmission électronique de documents provenant de certains clients du secteur privé et de quelques ministères; elle anticipe également mettre en place la réception électronique de tous les textes classifiés (qu'ils soient Protégé A, B, C ou Secret). Ce projet pourra prendre forme si la Direction générale du dirigeant principal de l'information et Services partagés peuvent nous offrir le service requis, c'est-à-dire un système de transmission secret.

Avec la collaboration de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), la majorité des numéros de la *Gazette du Canada* publiés entre 1841 et 1997 ont été numérisés et peuvent être consultés sur le [site Web de BAC](#).

SECURITY AND EMERGENCY PLANNING

The CGD is a secure environment and all employees must possess a secret security clearance. Some documents are secret until they are officially published, hence the need for the additional precautions. Outside of the CGD's offices, there are security cameras, and visitors must request access and be accompanied in order to circulate through the premises of the CGD.

The CGD also has its own network, separate from Public Services and Procurement Canada's network. This network is dedicated solely to the production of the *Canada Gazette* and ensures the protection of the content of the *Canada Gazette* prior to its publication.

To further ensure a timely production, an uninterruptible power supply system (UPS) is installed on the premises, for the sole purpose of producing the *Canada Gazette*. The CGD must be able to produce the *Canada Gazette* regardless of an emergency or a disaster situation. The CGD also has a Business Continuity Plan, which provides for the continued production of the *Canada Gazette* under exceptional circumstances.

"The CGD is a secure environment and all employees must possess a secret security clearance."

« La DGC est un environnement sécurisé et tous les employés doivent détenir une cote de sécurité secrète. »

SÉCURITÉ ET PLANIFICATION D'URGENCE

La DGC est un environnement sécurisé et tous les employés doivent détenir une cote de sécurité secrète. Certains documents sont secrets jusqu'à leur publication officielle, d'où la nécessité de prendre des précautions supplémentaires. À l'extérieur des bureaux de la DGC, des caméras de sécurité ont été installées, et les visiteurs doivent obtenir un droit d'accès et être accompagnés pour circuler dans les locaux de la DGC.

La DGC a également son propre réseau, distinct du réseau de Services publics et Approvisionnement Canada. Ce réseau est consacré uniquement à la production de la *Gazette du Canada*, afin d'assurer la protection du contenu avant la publication.

La production est également assurée grâce à un système d'alimentation sans coupure installé sur place exclusivement aux fins de produire la *Gazette du Canada*. La DGC doit être en mesure de produire la *Gazette du Canada* peu importe les urgences ou les catastrophes. La DGC a également mis en place un plan de continuité des activités qui permettrait à l'équipe d'employés de continuer à produire le journal lors de circonstances exceptionnelles.

SERVICE STANDARDS

The CGD is committed to offering its clients the highest level of service, whether it is through translation services (for certain types of notices only), invoice processing or answering general inquiries. In 2007, the CGD conducted a client satisfaction survey, with results showing an overall satisfaction rating of 97%. In a follow-up survey in 2011, the CGD maintained its high client satisfaction rating with a rate of 95%. The CGD's service standards are as follows:

- Maintaining an error count of less than 1%
- Maintaining a client satisfaction rating of 85%
- Meeting all legislated deadlines
- Responding to all information requests within two business days
- Providing quality service to clients in both official languages

To provide better service and further the modernization of our operations, the frequency of meetings with clients and partners has increased. These meetings promote improved relations between clients, partners and the CGD, and also create efficiencies for all parties involved.

NORMES DE SERVICE

La DGC s'engage à offrir à ses clients des services de première qualité, que ce soit sur le plan de la traduction (pour certains types d'avis seulement), du traitement des factures ou des demandes de renseignements. En 2007, la DGC a effectué un sondage sur la satisfaction de la clientèle; les résultats ont démontré un taux de satisfaction générale de 97 %. Dans le cadre d'un sondage de suivi mené en 2011, la DGC a maintenu un degré de satisfaction élevé auprès de ses clients en obtenant un taux de 95 %. Les normes de service de la DGC sont les suivantes :

- Maintenir un taux d'erreurs inférieur à 1 %
- Maintenir un taux de satisfaction de la clientèle à 85 %
- Respecter tous les délais imposés par la loi
- Répondre à toutes les demandes d'information dans un délai de deux jours ouvrables
- Fournir aux clients un service de qualité dans les deux langues officielles

Par souci d'offrir un meilleur service et de procéder à la modernisation de nos opérations, le nombre de rencontres avec les clients et partenaires s'est accru. Ces rencontres contribuent à améliorer les relations entre les clients, les partenaires et la DGC en plus de favoriser l'efficacité autant pour l'un que pour l'autre.

Service standards are of great importance to the CGD, and the Directorate's employees strive to offer the best possible service to their clients. Always open to improvement, the CGD welcomes comments and suggestions, which may be submitted through its website.

"Always open to improvement, the CGD welcomes comments and suggestions, which may be submitted through its website."

« Toujours à la recherche de moyens de s'améliorer, la DGC invite les clients à lui faire part de leurs commentaires et suggestions par l'intermédiaire de son site Web. »

La DGC accorde une grande importance à ses normes, et tous les employés de la Direction s'efforcent d'offrir le meilleur service possible aux clients. Toujours à la recherche de moyens de s'améliorer, la DGC invite les clients à lui faire part de leurs commentaires et suggestions par l'intermédiaire de son site Web.

ADMINISTRATION

The CGD has undergone several significant administrative evolutions. Following the dissolution of Communications Canada in 2004, the CGD returned to the Department of Public Services and Procurement, where it had been from its inception.

In addition, the billing system migrated to SAP/SIGMA, the financial system used in most federal government departments, and invoices are now sent electronically via email.

In 2012, we put in place a method to adjust the CGD's insertion rates. Specifically, we utilized the consumer price index to calculate the annual increase of the costs to publish in the *Canada Gazette*. This had become a pressing matter as the rates had remained unchanged from 1991 to 2012!

In addition, clients and messengers who deliver notices in person for publication in the *Canada Gazette* may now place them in a specially marked drop box belonging to the CGD, located directly outside its office.

ADMINISTRATION

La DGC a réalisé plusieurs progrès importants sur le plan administratif. Elle est de retour au sein du ministère des Services publics et de l'Approvisionnement, son berceau d'origine, après avoir quitté Communications Canada à la suite d'une dissolution de l'organisme en 2004.

De plus, le système de facturation a subi une migration vers SAP / SIGMA, le système financier utilisé dans la plupart des ministères du gouvernement fédéral, et les factures sont maintenant transmises par voie électronique, par l'entremise de courriels.

En 2012, on a mis en place une méthode pour ajuster les tarifs d'insertion de la DGC. On a ainsi utilisé l'indice des prix à la consommation afin de calculer l'augmentation annuelle des coûts pour publier dans la *Gazette du Canada*. Il était devenu pressant de voir à cet aspect, car les tarifs étaient restés inchangés de 1991 à 2012!

Par ailleurs, les clients et les messagers qui apportent en personne des avis pour publication dans la *Gazette du Canada* peuvent maintenant les déposer dans la boîte de dépôt spécialement aménagée pour la DGC, juste à l'extérieur de ses bureaux.

EXCHANGES

The CGD sometimes has the opportunity to visit other countries, or to host foreign delegations, with the aim of comparing the processes and practices of each. The CGD visited England and France, and welcomed delegations from China, Japan, Singapore and the Netherlands.

In addition, the CGD is an active member of the Queen's Printers Association of Canada. The Association is a national organization, composed of representatives from each province and territory in Canada, as well as representatives from the federal government, all of whom are responsible for the publication and printing of the official government documents in their respective jurisdictions. These representatives meet on an annual basis to share information and best practices related to the publication and printing of government documents, and to examine partnership opportunities between different jurisdictions.

In 2011, the CGD had the honour of hosting this meeting in Ottawa. Indeed, each entity member of the Association must organize, in turn, the annual conference of the Queen's Printers, and the CGD was given this important mandate in 2011. If the current schedule is maintained, the CGD will once again host the Association in 2023!

"In addition, the CGD is an active member of the Queen's Printers Association of Canada."

« De plus, la DGC est un membre actif de l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada. »

ÉCHANGES

La DGC a parfois l'occasion de visiter d'autres pays, ou d'accueillir des délégations étrangères, dans le but de comparer les processus et les pratiques de chacun. La DGC a visité l'Angleterre et la France et a reçu la visite de délégations de la Chine, du Japon, de Singapour et des Pays-Bas.

De plus, la DGC est un membre actif de l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada. L'Association est une organisation nationale, composée de représentants de chaque province et territoire du Canada, et de représentants du gouvernement fédéral, tous responsables de la publication et de l'impression officielles des documents du gouvernement dans leur compétence respective. Ces représentants se rencontrent annuellement pour échanger de l'information et discuter des pratiques exemplaires liées à la publication et à l'impression de documents du gouvernement, et pour examiner les occasions de partenariats entre les différentes compétences.

En 2011, la DGC a eu l'honneur d'être l'hôte de cette rencontre à Ottawa. En effet, chaque entité membre de l'Association doit organiser à tour de rôle la Conférence annuelle des imprimeurs de la Reine, et la DGC s'est vue confier cet important mandat en 2011. Si le calendrier actuel est maintenu, la DGC devra recevoir de nouveau l'Association en 2023!

WHAT HAS CHANGED AND LOOKING FORWARD

Many aspects of the CGD and the *Canada Gazette* have evolved in the past fifteen years. Some notices are no longer published in the *Canada Gazette*, such as the relocation of head office and the surrender of charter, and others have been added, such as the publication of notices on the evaluation and categorization of certain chemical substances under the *Canadian Environmental Protection Act, 1999*.

Then, the CGD collaborated with the Department of Justice to repeal section 13 of the *Statutory Instruments Act* in view of enabling the *Canada Gazette* to transition to an exclusively electronic publication, and also to support the government's greening initiatives as part of its sustainable development strategy. As such, the paper copy of the *Canada Gazette* no longer exists since April 1st, 2014.

The CGD also made changes to the presentation of its publication, at the request of the Department of Justice, which has been presenting its laws and regulations in a new format since January 1st, 2016. The CGD followed its lead in early 2016.

In all aspects of technology, service and administration, the CGD will continue to strive to meet and exceed all expectations.

CE QUI A CHANGÉ ET CE QUI EST À VENIR

De nombreux aspects de la DGC et de la *Gazette du Canada* ont changé au cours des quinze dernières années. Certains avis ne sont plus publiés dans la *Gazette du Canada*, comme ceux concernant les changements de lieu du siège social et les abandons de charte, et d'autres ont été ajoutés, comme la publication d'avis traitant de l'évaluation et de la catégorisation de certaines substances chimiques en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*.

Ensuite, la DGC a collaboré avec le ministère de la Justice pour abroger l'article 13 de la *Loi sur les textes réglementaires* en vue de passer à une publication exclusivement électronique de la *Gazette du Canada*, et ce, afin d'appuyer les initiatives d'écologisation du gouvernement dans le cadre de sa Stratégie de développement durable. Ainsi, la copie papier de la *Gazette du Canada* n'existe plus depuis le 1^{er} avril 2014.

La DGC a aussi effectué des changements à la présentation de sa publication, et ce, à l'instar du ministère de la Justice qui présente désormais ses lois et règlements selon une nouvelle mise en page depuis le 1^{er} janvier 2016. La DGC lui a donc emboîté le pas au début de 2016.

Du point de vue de la technologie, du service et de l'administration, la DGC continuera de déployer des efforts pour répondre aux attentes et même les surpasser.

"The CGD also made changes to the presentation of its publication, at the request of the Department of Justice, which has been presenting its laws and regulations in a new format since January 1st, 2016."

« La DGC a aussi effectué des changements à la présentation de sa publication, et ce, à l'instar du ministère de la Justice qui présente désormais ses lois et règlements selon une nouvelle mise en page depuis le 1^{er} janvier 2016. »